
#EcoleNumerique aujourd'hui et demain

**Concertation nationale
sur le numérique pour l'éducation**
Journée de restitution des résultats

Dossier du participant
Jeudi 7 mai 2015



»» L'école
change avec
le numérique »»
#EcoleNumerique

Édito de la ministre

La révolution numérique transforme en profondeur tous les secteurs de la société. L'École est particulièrement concernée par ce changement qui interroge les fondements traditionnels de son organisation et de ses méthodes pédagogiques, mais aussi des contenus d'enseignement.

Je suis convaincue qu'il y a là une véritable opportunité pour l'École et que s'ouvrent de nouvelles perspectives pour permettre aux élèves de mieux apprendre, de développer de nouvelles compétences, de stimuler leur intérêt et leur créativité et permettre une meilleure collaboration entre les membres de la communauté éducative. Le numérique est un levier majeur pour nous permettre d'atteindre les principaux objectifs de notre politique éducative : la réduction des inégalités scolaires, culturelles et sociales, la lutte contre le décrochage et la démotivation, l'adaptation de l'enseignement à la diversité et aux besoins de chaque élève, l'ouverture de l'École sur le monde, sur son territoire, sur son époque.

L'École de la République doit être actrice de ces évolutions. Elle doit assumer les nouvelles responsabilités qu'impose la transformation numérique de la société : tout doit être mis en œuvre pour préparer les jeunes à devenir des individus autonomes, créatifs et responsables, leur permettre d'exercer leur citoyenneté dans la société numérique et de s'inscrire dans le monde du travail en exerçant de nouvelles compétences, parmi lesquelles la programmation informatique.

C'est la raison pour laquelle le Président de la République a fait du développement du numérique dans l'éducation une ambition forte pour la jeunesse.

Il a souhaité connaître les attentes de l'ensemble de la communauté éducative et de ses partenaires, élèves, enseignants, personnels et cadres de l'éducation, tout comme les parents, les acteurs associatifs, les collectivités territoriales et les acteurs économiques de la filière du numérique éducatif, pour éclairer les choix politiques et répondre de la manière la plus adaptée aux préoccupations et aux besoins de chacun. C'était l'objet de la grande « concertation nationale sur le numérique pour l'éducation » organisée par mon ministère, qui s'est déroulée entre le 20 janvier au 9 mars 2015, et à laquelle plus de 60 000 personnes ont contribué, en ligne, ou en participant à 150 rencontres académiques.

Cette concertation a été l'occasion d'identifier de nombreuses initiatives innovantes qui existent au niveau local et montrent l'inventivité d'équipes qui, sur le terrain, dans les établissements scolaires, développent tous les jours de nouvelles pratiques au bénéfice des élèves. Beaucoup de ces initiatives ont été mises en valeur et continueront à être valorisées sur le site ecolenumerique.education.gouv.fr pour que les enseignants puissent partager leurs expériences.

Le témoignage et l'expérience de tous les acteurs sont en effet essentiels pour construire le « service public du numérique éducatif » instauré par la Loi de programmation et d'orientation pour la Refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, et permettre au numérique de contribuer à rendre l'École plus efficace, plus juste et plus inclusive.

Najat Vallaud-Belkacem



Programme

Début des travaux à 14h00

Ouverture par **Najat Vallaud-Belkacem**, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Restitution de la concertation par des recteurs d'académie, animée par **Catherine Becchetti-Bizot**, directrice du numérique pour l'éducation.

Les 5 thèmes de la concertation seront restitués.

- Améliorer les apprentissages et renouveler les pratiques pédagogiques, **Armande Le Pellec Muller**, rectrice de l'académie de Montpellier ;
- Transmettre les compétences de demain, **Daniel Filâtre**, recteur de l'académie de Grenoble ;
- Réduire les inégalités, **Marie-Danièle Campion**, rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand ;
- Ouvrir l'école sur son environnement, **Michel Quéré**, recteur de l'académie de Rennes.

15h55 – 16h10 Pause

Table ronde « **grands témoins** » animée par **Jean-Marc Merriaux**, directeur général de Canopé.

Participants :

Daniel Kaplan, membre du Conseil national du numérique (CNNum) et président de la Fondation internet nouvelle génération (FING) ;

Christian Gautellier, directeur des publications des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) et président du collectif Enjeux e-médias ;

Stéphanie de Vanssay, professeur des écoles, bloggeuse ;

Claudy Lebreton, président de l'Association des départements de France (ADF) ;

Hervé Borredon, président de l'Association française des industriels du numérique pour l'éducation et la formation (AFINEF), président d'iTop (éditeur de solutions logicielles).

Fin de travaux à 17h10

Synthèse des travaux par **Florence Robine**, directrice générale de l'enseignement scolaire.

17h30

Discours de **François Hollande**, Président de la République Française.

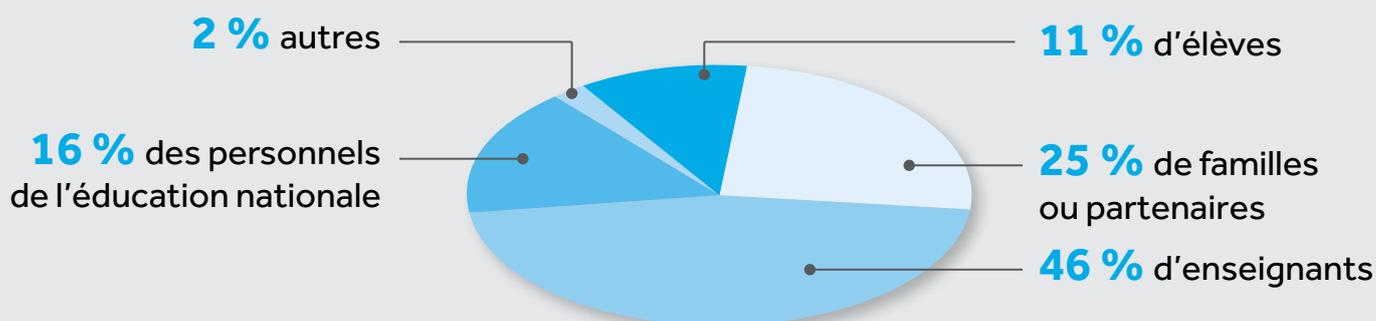
» L'école
change avec
le numérique »
#EcoleNumerique

Concertation nationale sur le numérique pour l'éducation

20 janvier - 9 mars 2015

51 000 questionnaires ont été renseignés par une diversité d'acteurs
150 rencontres académiques ont réuni plus de 10 000 personnes dans les territoires
600 personnes ont dialogué sur le forum de la concertation (1 116 contributions,
plus de **171 000 visites** sur le site de la concertation, plus de **10 000 votes** enregistrés)

✓ Tous les **acteurs du monde de l'éducation** ont pu prendre part au débat



✓ Le débat s'est poursuivi sur les réseaux sociaux avec **plus de 7 000 tweets** avec **#EcoleNumerique**



🐦 **animation-education** @animeducacion
Concertation sur le numérique : un questionnaire, un forum, des événements ds chaque académie :
dl.dropboxusercontent.com/u/67041288/CP%...
#EcoleNumerique



🐦 **Dominique Quéré** @DANPoitiers
#EcoleNumerique On parle de l'usage des réseaux sociaux. Une nouvelle façon de construire son identité ? Comt gérer le feedback en classe ?



🐦 **Stéphanie de Vanssay** @2vanssay
La concertation sur le numérique pour l'éducation n'est pas réservée aux enseignants, les parents peuvent aussi contribuer !
#EcoleNumerique



🐦 **Michel Guillou** @michelguillou
Ma petite contribution à la concertation sur l'école numérique culture-numerique.fr/?p=2622 cc @edu_num #ecolenumerique
#EcoleNumerique



🐦 **Michel Vincent** @MVincentFCPE
Donner plus de place aux **#Parents** Délégués sur les **#ENT** c'est créer du lien entre l'école et les familles **#fcpe #ecolenumerique @najatvb**



🐦 **Délégation Numérique** @DANE_acNice
#EcoleNumerique des concertations ont été organisées par les élèves dans 18 lycées de l'académie

Chiffres et verbatims issus de la concertation

90 % des élèves, enseignants et familles estiment que l'École doit préparer les jeunes à « avoir un usage autonome, conscient et responsable des outils et des réseaux numériques ».



Anne De Bois (@a_deli_68)
#EcoleNumerique le réseau du Clemi devient très important à solliciter pour éduquer, faire faire, décrypter, donner des pistes...

« Très efficaces semblent les formations-actions distribuées sur un temps assez long et rassemblant l'ensemble d'une équipe porteuse d'un projet précis. Ces formations peuvent intégrer plus facilement les différentes facettes de la technique, du pédagogique, du culturel, de l'organisationnel. »

93 % des enseignants et 90 % des familles et partenaires de l'École souhaitent que soit déployée plus massivement la formation des enseignants aux usages du numérique.

77 % des élèves et des familles sont favorables à la mise à disposition des élèves d'équipements individuels mobiles, avec un souci d'équité et de gratuité.

« Une nécessaire concertation constante monde éducatif / collectivités locales pour que les politiques répondent bien aux besoins précis de chaque établissement... Il va devenir urgent de disposer de réseaux performants : les questions techniques de débits, leur stabilité, d'équipement et de maintenance devront devenir « sans couture » pour les enseignants. »

Source : « communiqué Avicca »

« Étant professeur de langues vivantes étrangères espagnol, récemment j'ai pu faire le constat que nous ne disposons pas assez de moyens techniques pour aider les élèves en difficultés d'apprentissage, les déficients visuels ou auditifs. Grâce au numérique, nous pouvons aujourd'hui rendre les cours beaucoup plus attractifs et mieux adaptés à certains profils. »

Plus de 95 % des répondants souhaitent que tous les élèves à besoins éducatifs particuliers puissent bénéficier d'outils et de ressources adaptées.

Plus de 87 % des enseignants et des familles et plus de 92 % des élèves approuvent que le numérique soit utilisé comme outil de soutien et d'aide à la personnalisation des parcours.

75 % des répondants pensent que le numérique est un facteur d'ouverture en facilitant l'articulation entre l'École et les associations ainsi qu'en favorisant les échanges avec le milieu économique et professionnel.

« Ma classe est plus ancrée encore dans le monde à travers des projets via twitter (#twictée, #défi, #conte...), via l'ENT. Elle n'est plus restreinte à son territoire mais ouverte aux autres pour coopérer encore plus. »



marin voisin (@marinvoisin)
«Le numérique permet d'ouvrir la classe et de l'inscrire dans la société» Laurence J **#EcoleNumerique**

« La fracture numérique est une fracture intellectuelle et culturelle produisant une fracture citoyenne. »

95 % des répondants pensent que tous les élèves doivent être formés à une utilisation du numérique pour contribuer à réduire les inégalités.

Analyse des résultats de la concertation

Premières tendances

L'analyse de ces résultats a mobilisé le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, notamment la direction du numérique pour l'éducation (Numénilab) et le pôle national d'enquête de Metz, le SGMAP, avec le concours de start-up¹ et de l'association « Démocratie ouverte ».

Rappel des modalités de la concertation

Le choix a été fait d'un **mode de concertation ouvert au plus grand nombre et à la diversité des acteurs et des partenaires** de l'École. C'est pourquoi les questionnaires et contributions ont été mis en accès libre sur le site de la concertation : <http://ecolenumerique.education.gouv.fr/>. Ils permettent à chacun de faire sa propre analyse, en toute transparence.

- **Un questionnaire fermé en ligne, structuré autour des 5 thématiques proposées, disposant de zones de commentaires** pour un recueil d'opinions le plus large possible (élèves, parents, enseignants, chefs d'établissements, etc.) accessible à tous, disposant d'un dispositif empêchant les connexions multiples et les réponses de robots.
- **Un espace ouvert par thématique, type forum**, permettant à tous les Français de faire des propositions et de débattre en ligne (modérées a posteriori).
- **Un programme de rencontres académiques** (150 rencontres organisées) qui a fait l'objet de synthèses publiées sur le site de la concertation.
- **Des rencontres et un appel à contribution vers les différents partenaires de l'École :**
 - **le comité des partenaires avec les représentants des associations de collectivités territoriales** (AMF, AMRF, ADF, ARF, AMGVF, RFVE, AMVBF, AVI, CDC.) permettant de présenter les modalités de la concertation aux différentes collectivités et de les impliquer dans la démarche ;
 - **les industriels** (Syntecnumérique, AFINEF, AFDEL, etc.) ;
 - **les associations partenaires et les mouvements d'éducation populaire** (CEMEA, Ligue de l'enseignement, An@é, etc. ;
 - **les opérateurs du ministère** (Canopé/Cleml, Cned, Onisep), et la Mission laïque française.

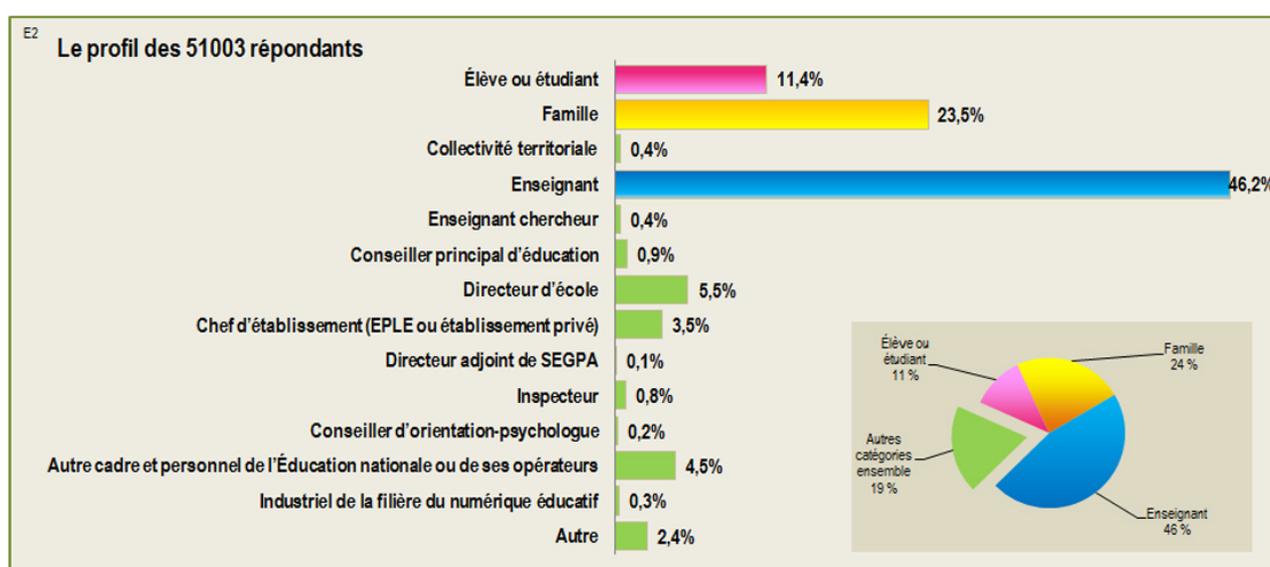
La richesse des retours tient d'abord à la diversité et à la complémentarité des modalités de contributions : **51 000 questionnaires** ont été renseignés par une diversité d'acteurs ; **150 rencontres académiques** ont réuni plus de 10 000 personnes dans les territoires ; **600 personnes** ont dialogué sur le forum de la concertation (**1 116 contributions** ; le site de la concertation a été **visité 171 000 fois**, plus de 10 000 votes ont été enregistrés).

¹ Eloquant, Cap collectif et Isleam

Le questionnaire comprenait des questions fermées, suivies d'une partie ouverte (25 000 lignes). On trouvera ici les premiers résultats : <http://ecolenumerique.education.gouv.fr/concertation/fin-de-la-premiere-etape/reponses-questionnaire>

Répartition des réponses :

- 11% d'élèves
- 24,5% de familles ou partenaires
- 46,2% d'enseignants
- 15,5 % personnels de l'éducation nationale



Les principales attentes issues de la concertation

L'importance et la diversité des modes de participation et de contribution permet de dégager un aperçu significatif des représentations, des attentes et des craintes à l'égard du numérique pour l'éducation.

Les idées suivantes ressortent des différentes formes de la concertation (synthèse des synthèses) :

❖ Nécessité première de former le jeune citoyen

Pour être en prise avec leur temps et vivre dans la société contemporaine de l'information et de la communication, les jeunes doivent avant tout **développer un esprit critique, distancié et responsable** leur permettant de devenir des citoyens libres et autonomes dans l'accès à l'information et au savoir, capables d'initiative et de collaboration avec les autres. Être capable de décrypter, d'évaluer et de traiter l'information, en comprendre les circuits et l'organisation, s'exprimer et échanger sur les réseaux tout en connaissant et en respectant un certain nombre de droits et de devoirs... apparaissent comme **des compétences essentielles que les enfants doivent développer**



dès leur plus jeune âge en étant mis en situation de consulter, de produire et de publier eux-mêmes avec les outils numériques.

Même si c'est une responsabilité partagée, il existe **une forte attente vis-à-vis de l'École** pour qu'elle accompagne les élèves dans leurs pratiques numériques, qu'elle leur apprenne les enjeux et l'ensemble des dimensions et des logiques qui régissent ces pratiques (techniques, économiques, culturelles). Les compétences « **lire, écrire, compter** » **restent essentielles** dans les objectifs définis pour l'École, mais de plus en plus de gens ont conscience que ces compétences sont renouvelées par le numérique qui transforme les modes de lecture et d'écriture, en diversifie les supports, les formes et les usages.

- + 90 % des élèves, enseignants et familles estiment que l'École doit préparer à « avoir un usage autonome, conscient et responsable des outils et des réseaux numériques », ainsi qu'à « écrire, lire, communiquer, se cultiver avec les outils d'aujourd'hui » (questionnaire).

« Installer à l'école la littératie de l'âge numérique. La littératie c'est non seulement des savoirs, des compétences mais aussi des méthodes qui font qu'un individu peut être acteur de sa vie dans une société numérique. Ancrer l'école dans cette dynamique, c'est inviter les élèves à participer à une culture et à une économie, fondée sur l'échange des savoirs, la coopération, la création ».

Internaute contributeur

Suggestions en débat

- Intégrer ces éléments d'éducation transversale dans la mise en œuvre de la réforme du collège, dans ses aspects les plus novateurs, en exploitant les nouvelles possibilités d'organisation laissées à l'initiative de chaque établissement (enseignements interdisciplinaires, pédagogie de projet, mise en place des parcours, développement de l'entraide, du partage, de la coopération, etc.).
- En faire un des points forts des projets d'école, de réseaux d'écoles et d'établissements.
- Leur donner une place dans toutes les disciplines.

❖ **Développer de nouvelles compétences**

Le développement de connaissances et de compétences dans les domaines de l'informatique et de la culture numérique apparaît comme indispensable pour vivre et travailler dans la société numérique. Au-delà de l'apprentissage du code, de la compréhension des processus et de la logique informatiques, plusieurs contributions pointent la nécessité d'intégrer les technologies des objets connectés, du big data, et d'encourager la créativité grâce à la manipulation d'objets numériques. Dans un monde en constante évolution, une approche des notions d'identité numérique, de propriété intellectuelle ainsi qu'une compréhension de l'économie globale du numérique fait également partie du bagage nécessaire pour se préparer à vivre dans le monde de demain.

« Demain, tout sera numérisé. On parle beaucoup de « big data », pourquoi ne pas construire les générations d'ingénieurs et de citoyens dont nous aurons besoin ? »

Forum



La proposition « Comprendre le monde numérique (économique, social, industriel, culturel, etc.) fait consensus à plus de 80 % (questionnaire).

Élèves et familles se prononcent à près de 80 % pour la proposition « Comprendre la logique informatique et apprendre à programmer » (questionnaire).

« Le code est omniprésent et il est crucial que les élèves puissent décrypter, comprendre le monde numérique dans lequel ils seront amenés à agir. Comme l'a précisé Fleur Pellerin en 2013, "Parce que nos enfants deviendront adultes dans un monde où, soit ils programmeront, soit ils seront programmés".»

Internaute contributeur

Suggestions en débat

- Intégrer ces éléments de connaissances informatiques, de compréhension des algorithmes et de culture numérique de manière progressive dans les nouveaux programmes du primaire et du collège.
- Faire évoluer les modes d'évaluation et les examens pour qu'ils intègrent ces compétences en introduisant les outils et ressources numériques comme outils et comme objets d'étude et de réflexion.

« Des pratiques pédagogiques dans les disciplines existantes intègrent cette littératie numérique de façon active. Pourtant elle est anormalement absente des examens scolaires, alors que l'interaction écrit-oral joue un rôle de plus en plus central dans nos vies professionnelles. »

❖ **Un impact attendu du numérique sur la pédagogie et les apprentissages**

Le numérique est maintenant identifié par la majorité des contributeurs comme un possible levier pour **mettre en place des pédagogies « actives »**, mettre les élèves en situation de créer et produire, enrichir et rendre les cours plus stimulants, diversifier les contextes et varier l'organisation de la classe, personnaliser les apprentissages et faire face à l'hétérogénéité des élèves. Les élèves expriment leur attente qu'on leur accorde plus de confiance et d'autonomie.

À plus de 80 %, élèves, familles et enseignants perçoivent le numérique comme un facteur « aidant les enseignants à adapter les contenus de leurs cours en fonction des besoins de leurs élèves et de leur classe » (questionnaire).

Plus de 87 % des enseignants et des familles et plus de 92 % des élèves approuvent le fait que le numérique soit utilisé comme outil de soutien et d'aide à la personnalisation des parcours.

Le numérique est aussi perçu comme un moyen de **créer des liens entre les membres de la communauté éducative** et notamment d'aider les parents à **suivre et accompagner le travail** de leurs enfants. Il permet aussi une meilleure articulation entre tous les acteurs du temps scolaire et périscolaire ; l'adhésion des familles sur cette évolution reste cependant à conquérir, les situations



(notamment d'accès à l'Internet sur les territoires) étant très hétérogènes, ce qui rend encore difficile de les engager à mettre en œuvre une réelle démarche de coéducation.

« L'outil numérique ne doit pas être perçu comme une menace, une pratique qui viendrait remplacer l'écrit, les connaissances indispensables mais bien comme un outil complémentaire, pour lequel nous devons y associer des usages précis. »

Député contributeur du forum

Familles et enseignants considèrent à plus de 80 % que le numérique permet aux parents de mieux suivre et accompagner le travail de leurs enfants. (questionnaire)

Les enseignants nuancent leurs réponses en exprimant leur **attente d'une fourniture et d'une simplification de l'écosystème équipements/espaces de travail/accès aux ressources numériques**. Sans cette simplification et un accompagnement de proximité pour sécuriser ces nouvelles pratiques pédagogiques, l'utilisation du numérique au quotidien est entravée et son efficacité reste incertaine.

Sur la proposition du questionnaire de mettre à disposition des enseignants les équipements utiles pour qu'ils puissent préparer leurs cours dans de bonnes conditions, le consensus est quasi-total (97 % des enseignants, 93 % des familles).

L'idée que l'élève ait désormais la possibilité d'accéder à l'information et l'occasion d'apprendre en tout lieu, à tout moment et avec n'importe quel équipement fait son chemin mais pose la **question de l'évolution du rôle et de la posture de l'enseignant** : si certaines craintes peuvent s'exprimer à cet égard, la grande majorité de l'opinion réaffirme au contraire que, dans ce nouveau contexte, le **rôle et la responsabilité de l'enseignant se trouvent renforcés**. Mais la construction de scénarios pédagogiques intégrant les potentialités du numérique implique une formation et une préparation plus importantes, qui ne sont pas toujours assurées.

« La finalité est de passer d'un modèle vertical centré sur le professeur à un modèle horizontal centré sur les élèves et leur professeur (classe modulée en îlots) afin de répondre aux besoins individuels tout en permettant de travailler en groupe selon les activités. »

Internaute contributeur

Pour près de 80 % des personnes qui ont répondu au questionnaire, les élèves paraissent plus « concentrés et impliqués dans leurs apprentissages » quand les activités proposées s'appuient sur le numérique.

85 % des enseignants pensent que le numérique peut être un facteur de collaboration et de mutualisation, et stimuler les échanges entre tous les membres de la communauté éducative.

Les différentes formes de la concertation montrent également un consensus sur la nécessité de **repenser l'aménagement des classes et des espaces scolaires** pour faciliter la souplesse d'organisation et le changement des pratiques pédagogiques orienté vers l'échange, la collaboration et une différenciation des activités proposées aux élèves.

75 % des personnes ayant répondu au questionnaire sont favorables à la proposition : « le numérique rend plus souple et adaptable l'organisation de la classe et des cours ».



« Revoir l'architecture scolaire des établissements : salles de classe aménageables en îlots par exemple ; bureaux pour les enseignants pour recevoir. »

Enseignant contributeur

90 % estiment qu'il faut « mieux penser l'aménagement de la classe et des autres espaces scolaires pour un usage individuel et/ou collectif des équipements mobiles ».

Suggestions en débat

- Mobiliser tous les partenaires pour faire évoluer les espaces d'apprentissage et tenir compte des nouveaux temps d'apprentissage (à l'école, mais également dans les lieux publics et les transports en commun).

❖ **Le numérique est très largement reconnu comme un moyen d'accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers, empêchés du fait d'un handicap ou d'une situation d'éloignement**

L'utilisation des outils et services numériques permet de différencier et d'adapter les supports et les situations d'apprentissages aux situations particulières de certains élèves, notamment ceux qui sont en situation de handicap. Les outils numériques facilitent leur scolarisation en classe ordinaire, leur permettent de participer, comme les autres, aux activités de la classe et d'accéder à des ressources pédagogiques adaptées à leurs besoins spécifiques. Enfin dans le cas d'élèves hospitalisés, ou bénéficiant d'un emploi du temps aménagé, ou encore en situation d'éloignement géographique, le numérique permet d'assurer la continuité et le lien social nécessaires avec leur classe de référence.

La proposition d'utiliser des dispositifs de visioconférence dans les établissements recueille 75 % d'avis positifs (questionnaire).

La proposition de faire bénéficier tous les élèves en situation de handicap d'outils et de ressources adaptés est plébiscitée à plus de 95 % (questionnaire).

« J'utilise aussi les ordinateurs en complément pour différencier. Ils me sont utiles en 1^{er} pour les élèves relevant de troubles DYS. Quelle bonheur de pouvoir facilement leur proposer des textes agrandis, en couleur, des contrôles qu'ils peuvent compléter si besoin par traitement de texte, ... »

Enseignant contributeur

Suggestions en débat

- Systématiser, en l'encadrant, l'usage en classe et aux examens, des équipements personnels mobiles (et de leurs logiciels) des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Permettre aux élèves d'être « représentés » en classe quand ils sont éloignés, par des moyens robotisés, de façon à conserver le lien social.



- Accélérer le développement des nouveaux moyens d'apprentissage à distance, intelligents et hybrides, permettant d'accompagner et de suivre en continu les élèves dans leurs parcours de formation en maintenant le lien social avec les formateurs et d'autres élèves (parcours de formations hybrides comme ceux proposés par le Cned, Mooc, etc.).

❖ **Un point encore en débat : le numérique peut-il vraiment réduire les fractures sociale et culturelle et aider à lutter contre le décrochage ?**

Les débats pointent des préoccupations concernant les inégalités territoriales, sociales et culturelles que le numérique risque encore de creuser. C'est pourquoi l'acquisition d'une « culture numérique » et les contenus d'enseignement (compétences et connaissances qui lui sont associées) sont aussi importants que les équipements. Un élève qui maîtrise plusieurs usages du numérique aura bien plus de possibilités de réussite que celui dont les usages sont réduits à des pratiques de consommation. L'école a un rôle prépondérant à jouer, avec l'aide de ses partenaires, pour « raccrocher » les élèves en manque de repères, de culture, et surtout d'autonomie par rapport à l'usage de ces outils. La collaboration de tous les acteurs et partenaires est nécessaire pour relever ce défi.

« Nos élèves sont équipés techniquement, notre défi c'est de les équiper intellectuellement. »

Internaute contributeur

« Un « illettrisme » excluant bon nombre de citoyens, peut se développer. Pour lutter contre cet état de fait, il convient, non seulement de développer la capacité à maîtriser l'information, mais aussi d'inventer une éducation aux médias et à l'information globale et multi facettes. »

Internaute contributeur

Sur la question de la réduction des inégalités, 95 % pensent que tous les élèves doivent être formés à une utilisation du numérique (questionnaire).

S'il y a accord de principe sur la proposition « mieux mobiliser les outils numériques pour prévenir le décrochage scolaire », on relève qu'une partie des enseignants restent prudents en ne se prononçant pas (plus de 11 %). (questionnaire)

Suggestions en débat

- Doter tous les élèves d'équipements individuels mobiles :
 - pour créer les conditions minimales d'accès aux nouvelles modalités d'apprentissage et à la culture. Un appel à projet a été lancé pour équiper en 2015 les élèves de 300 collèges "préfigurateurs" et de 300 écoles associées (REP et REP+). C'est une première étape pour tester les conditions de généralisation du numérique dès la rentrée 2016 dans une démarche globale : équipements, infrastructures, programmes, ressources, formation ;
 - des études sont en cours pour explorer les pistes permettant d'envisager l'intégration en classe des équipements personnels des élèves sans remettre en cause la gratuité scolaire.



- Assurer un meilleur suivi et une meilleure cohérence des parcours de formation et d'orientation des élèves par la mise à disposition d'un portfolio numérique qui le suit tout au long de sa scolarité (fondé sur une identité numérique protégée et durable des élèves).
- Développer les partenariats locaux permettant d'alimenter des banques de stages en ligne et créer les échanges entre les élèves, l'École et les entreprises (une sorte de LinkedIn de la relation école-entreprise).

❖ **Le numérique peut permettre d'assurer la continuité des apprentissages en classe et hors de la classe**

La co-éducation et la parentalité sont largement évoquées dans les synthèses académiques qui insistent sur le besoin de rapprochement entre les parents et l'École. Mais un nombre non négligeable d'enseignants marquent une certaine réserve sur ce point, environ 18 % ne sont « plutôt pas d'accord ». Les élèves ne semblent pas non plus s'enthousiasmer à cette idée de porter l'École au-delà des murs de la classe, craignant une réduction de leur autonomie. Cette appréhension se retrouve également lorsqu'est évoquée la continuité des temps passés à l'école et hors de l'école. Dans le premier degré, le numérique pourrait être une des dimensions du projet éducatif territorial (PEDT).

« Ma classe est plus ancrée encore dans le monde à travers des projets via twitter (#twictée, #défi, #conte...), via l'ENT. Elle n'est plus restreinte à son territoire mais ouverte aux autres pour coopérer encore plus. ».

Enseignante contributrice

« Le numérique, facteur d'ouverture en créant une continuité entre le temps de l'École et le temps passé hors de l'École » n'emporte qu'une adhésion timide des répondants au questionnaire (moins de 70 %).

Tous les partenaires (industriels du numérique éducatif, opérateurs, mouvements d'éducation populaire, associations, représentants de collectivités territoriales) s'accordent sur le fait que le numérique à l'École favorise la continuité des apprentissages. L'articulation et la complémentarité de tous les acteurs du temps scolaire et périscolaire permet de conduire des apprentissages cohérents et/ou complémentaires autour d'objectifs partagés.

Pour les élèves et les familles (79 %), le numérique est un facteur d'ouverture en facilitant l'articulation entre l'École et les associations qui mènent des projets éducatifs ainsi qu'en favorisant les échanges avec le milieu économique et professionnel. (questionnaire)

Beaucoup attendent du ministère la définition d'un cadre plus souple qui permette de **libérer les initiatives** dans le cadre des projets d'établissement, d'impulser, de coordonner ou simplement de participer à des « territoires apprenants », construits à partir de projets d'école, de parcours comme ceux autour du « codage », de l'éducation aux médias et à l'information et de l'éducation artistique et culturelle. Avec une organisation de cette contribution collective et une libération des initiatives, ils prônent de nouveaux apprentissages, de nouvelles écritures numériques, de nouvelles compétences s'appuyant sur des projets pédagogiques construits (ressources, services, formation entre pairs, par des associations en périscolaire ou avec le scolaire, apprentissage de



programmation). Le numérique est invoqué pour produire, échanger, partager, multiplier les collaborations professionnelles.

Le développement d'espaces d'activités numériques permettant d'accueillir élèves et familles tels que des ateliers artistiques, des *fablab* ou des *medialab* ne sont pas connus des enseignants (20 % ne se prononcent pas) ni des familles. Cependant, ceux qui en ont une représentation précise comprennent l'objectif visé : « **La collaboration avec des FabLabs peut être un moyen de développer les méthodes pédagogiques de type projet et permettre de raccrocher des élèves en difficulté, en redonnant un sens aux enseignements** » et sont force de proposition : « **pourquoi ne pas créer des centres de fabrication numérique dédiés à des groupes d'écoles ?** ».

Il s'agit ainsi de faire de l'école un centre de mutualisation et de médiation de la culture numérique, un lieu de partage de compétences et d'ouverture au sein des territoires.

73 % des enseignants, 80 % des familles et 88 % des élèves qui ont répondu au questionnaire souhaiteraient pouvoir « disposer de salles en libre accès avec des équipements et des ressources numériques, ouvertes à tous en dehors des cours. »

Toutes ces initiatives nécessitent une articulation formalisée par le projet d'école ou d'établissement, en lien avec le territoire, notamment dans leur implication à la construction de « territoires apprenants ».

Suggestions en débat

- Faire de la co-élaboration du règlement intérieur des écoles et des établissements, un moment de débat et d'échange avec les élèves et les parents leur permettant d'intégrer des notions de culture numérique.
- En lien avec les universités, créer des Mooc pour les lycéens afin de les préparer à la transition post bac.
- Organiser une offre nationale de classes virtuelles permettant de renforcer l'offre de matières optionnelles.
- Mettre à disposition des ressources numériques pour les activités périscolaires.

❖ **La demande de formation et d'accompagnement est unanime et réitérée**

La **nécessité de développer massivement la formation et d'assurer l'accompagnement de proximité** (par des personnels qualifiés et disponibles) est ressortie de toutes les formes de la concertation. Elle est considérée comme indispensable à la réussite de tous les projets. Il s'agit à la fois de former les équipes aux usages du numérique dans l'établissement, dans les enseignements, et de les accompagner en proximité et dans la durée. Il est ressorti, de façon générale, le besoin de former aux éléments d'une nouvelle culture partagée (sociale, économique, etc.) introduite par le numérique. Ces besoins concernent également les cadres et les acteurs des collectivités territoriales (qui proposent d'organiser des formations communes pour mélanger les cultures). Enfin, il a été mis en évidence la nécessité d'accompagner les familles pour les acculturer aux nouvelles modalités d'échange avec l'établissement scolaire et à la compréhension des transformations des activités éducatives, et pédagogiques.



« Très efficaces semblent les formations-actions distribuées sur un temps assez long et rassemblant l'ensemble d'une équipe porteuse d'un projet précis, dans l'établissement même et en alternance. Ces formations peuvent intégrer plus facilement les différentes facettes de la technique, du pédagogique, du culturel, de l'organisationnel. »

Enseignant contributeur

93 % des enseignants souhaitent disposer d'un accompagnement de proximité pour l'utilisation du numérique.

93 % des enseignants et 90 % des familles et partenaires de l'École qui ont répondu au questionnaire souhaitent que soit déployée plus massivement la formation des enseignants et responsables éducatifs aux possibilités multiples offertes par les usages du numérique.

« Il est nécessaire de donner davantage de moyens à la formation, en particulier de reconnaître la mission d'accompagnement et de support du référent numérique en établissement ou en circonscription. »

« Dans le premier degré, il existe des personnels reconnus pour leurs compétences pédagogiques et leurs capacités de veille et d'adaptation aux nouveaux outils, aux nouveaux services, aux nouveaux usages. Des personnels qui au quotidien recherchent les plus-values pédagogiques là où on ne les voit pas toujours. »

Forum

La formation des enseignants fait un consensus large avec plus de 90 % des enseignants et parents ayant répondu au questionnaire, qui mettent l'accent sur la formation à l'éducation aux médias, à l'enseignement de l'informatique et sur la diversification pédagogique.

Suggestions en débat

- Un plan de formation massif aux usages du numérique et à sa culture (sociale, économique, éthique, scientifique) pour les enseignants, les formateurs, les cadres et pour les partenaires de l'école (collectivités, etc.). Un effort exceptionnel sur deux ans qui mobilise les compétences en formation de multiples acteurs, en s'appuyant sur les potentialités de nouveaux médias de formation (cours en ligne, parcours de formation hybrides, à distance, etc.) et les compétences du ministère, des académies et de tous les partenaires de l'École.
- Assurer l'accompagnement de proximité des équipes pédagogiques et des parents en partenariat avec les collectivités et le monde associatif pour leur permettre de s'approprier les nouvelles modalités de travail des élèves (nouveaux supports, nouveaux temps de travail, nouvelles modalités).

❖ **Création, partage, mutualisation, stockage et accès aux ressources numériques**

De la concertation sous toutes ses formes ressort la nécessité de **promouvoir et de valoriser les productions des enseignants**, ainsi que leur protection par une licence adaptée.



« Mes travaux sont consultés et téléchargés par des millions d'internautes. Mes travaux sont référencés par de nombreux sites institutionnels tant en France qu'à l'étranger (Belgique, Canada, Suisse...) et pourtant je reste seul dans mon coin (!) alors que mon souhait le plus cher serait de partager pour innover toujours plus. »

Enseignant, contributeur du forum

Les enseignants et les familles expriment une demande forte pour un **accès simplifié à de nombreuses ressources, contenus et services**, à destination des élèves et des membres de la communauté éducative. Cette proposition rejoint celle des partenaires industriels qui proposent la création d'un « portail de présentation des ressources disponibles ». Tous soulignent le besoin de ressources variées, modulaires, adaptables, et la possibilité d'y accéder simplement. Ils insistent sur l'erreur à éviter qui consisterait à fournir des équipements sans penser les ressources et les services associés.

La question de la gratuité de la libération des droits pour usage pédagogique est présente, mais elle est relativement peu développée.

« L'état devrait produire des recommandations, afin de conseiller les collectivités et les équipes pédagogiques, qui restent libres de leurs choix, sur les produits et les logiciels qui s'intègrent le mieux à l'équipement généralisé et aux pratiques des familles. »

Organisation contributrice

Plus de 95 % souhaitent que « les élèves et les professeurs accèdent librement aux ressources culturelles et scientifiques des établissements publics et les utilisent ». (questionnaire)

En revanche, différentes propositions pointent que pour pouvoir être utilisées sur tous les équipements (fixes et mobiles), les **ressources produites doivent être interopérables**. Plusieurs propositions soulignent une attente de « standards ouverts ».

“Nous proposons la mise en place d'une règle simple et claire s'imposant à tous : toute mise à disposition de documents au sein du service public de l'éducation et tous les échanges de documents (textes, tableaux, présentations, vidéos, ressources, etc.) doivent se faire dans des formats de fichiers ouverts et interopérables.” (Forum)

Il est à noter que la question des manuels scolaires révèle un clivage entre les élèves qui souhaitent qu'ils soient tous numériques et les adultes qui restent attachés à la version traditionnelle. L'attachement au livre et à l'écrit reste réel, même s'il est considéré comme complémentaire du numérique.

Plus de 90 % des répondants parents et enseignants souhaitent disposer d'un accès simplifié aux ressources numériques pédagogiques, à partir d'un catalogue de référencement dédié à l'éducation.

La proposition d'un accès simple et sécurisé aux ressources numériques pédagogiques dont les élèves ont besoin depuis l'école comme depuis la maison, recueille plus de 90 % d'avis favorables.



Les outils numériques sont aussi l'objet de nombreuses propositions venant des enseignants. C'est le cas des outils d'échange et de mutualisation de ressources comme des outils de stockage. Ils souhaitent que l'Education nationale mette à la disposition des enseignants et des élèves des outils aussi simples et utiles que ceux qui sont proposés par les grands acteurs de l'internet (Google Drive, Dropbox, Microsoft 365, Oodrive, Hubic, etc.) tout en étant sécurisés pour la protection des données personnelles des élèves.

Suggestions en débat

- Création d'une plate-forme simplifiée et unifiée d'accès aux ressources et services numériques mise à disposition des enseignants, des élèves et des familles dans le cadre du service public du numérique éducatif.
- Création d'une licence numérique « enseignement » s'appuyant sur le modèle des logiciels libres, permettant aux enseignants d'utiliser tous types de ressources dans la mesure où ils n'en font pas une activité lucrative.
- Mise à disposition gratuite de toutes les ressources numériques patrimoniales pour les élèves et les enseignants (véritable open data de la ressource).
- Imposition de standards ouverts pour les ressources numériques.
- Création pour les élèves et les enseignants, d'un identifiant unique permettant d'accéder à tous les services et ressources pédagogiques en protégeant toutes les informations personnelles, à partager avec les collectivités [France Connect].

❖ De très fortes attentes sur les équipements et les infrastructures

Quelles que soient les modalités, la concertation met en avant la nécessité que les élèves disposent d'un accès permanent au **très haut débit et à des équipement individuels mobiles** pour travailler depuis l'école et depuis tous les autres lieux d'échange et de culture avec des ressources de qualité. **L'idée d'utiliser son propre équipement progresse** même si des questions d'équité sont bien sûr pointées et que les familles restent attachées à la notion de gratuité scolaire. Cela suppose que les ressources et les services puissent être disponibles en tout lieu.

« Nous avons besoin de professionnel des réseaux, de la sécurité et de l'informatique pour nous consacrer à la pédagogie du numérique sans être tributaires d'obstacles techniques incessants »

Enseignant contributeur

Un consensus se fait sur la nécessité de bénéficier de réseaux, de matériels et de ressources fiables et opérationnelles à tout moment. Il est attendu que les élèves et les enseignants disposent d'outils de production et de collaboration sécurisés pour assurer la protection des données personnelles et aussi faciles d'utilisation que ceux qu'ils utilisent sur le web.

Que les enseignants disposent des équipements nécessaires et fiables pour préparer leur cours dans de bonnes conditions apparaît pour tous ceux qui ont répondu au questionnaire une condition incontournable.



80 % des élèves et 77 % des familles sont favorables à la mise à disposition des élèves d'équipements individuels mobiles, avec un souci d'équité et de gratuité qui s'exprime régulièrement.

Toute cette ambition ne peut se concrétiser sans **un travail commun, concerté entre l'État, les collectivités, les familles et tous les partenaires de l'École** (industriels, éditeurs, chercheurs et universitaires). Au-delà du dispositif de concertation mis en place au niveau national avec les collectivités territoriales, la création d'instances de gouvernance partagée au niveau territorial est vivement souhaitée.

95 % des répondants du questionnaire expriment le besoin d'équipements fiables et en nombre suffisant dans les classes.

92 à 95 % des répondants insistent sur la nécessité incontournable d'une liaison Internet à très haut débit.

Suggestions en débat

- Installer une gouvernance académique du numérique en partenariat avec toutes les collectivités pour assurer la qualité des services numériques dans les écoles et les établissements, mais également dans les différents lieux publics ouverts aux élèves et aux enseignants.
- Mettre à disposition de tous les acteurs du numérique éducatif les outils matériels permettant de produire et de partager dans les conditions modernes du cloud (identiques à ceux fournis par les géants de l'Internet et de la mobilité), permettant aux élèves, aux enseignants et à tous les éducateurs de travailler de façon créative et collaborative.
- Promouvoir la créativité et les usages innovants en négociant au niveau national une charte avec les acteurs du numérique (outils et services cloud, réseaux sociaux, moteurs de recherche, etc.) pour protéger les données et l'identité de tous les élèves et de tous les acteurs du monde de l'éducation en passant des accords d'usage.

Le service public du numérique éducatif évolue

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'est doté **d'une stratégie ambitieuse visant à faire du numérique un facteur de réduction des inégalités**. Améliorer l'efficacité des apprentissages, lutter contre le décrochage, développer la créativité de tous et mieux préparer les enfants à vivre et à travailler en citoyens autonomes et responsables dans la société de demain constituent les grands axes de cette ambition.

La loi d'orientation du 8 juillet 2013 instaure le « service public du numérique éducatif », dont la mission est d'organiser et de stimuler une offre de contenus et de services numériques de qualité à destination de l'ensemble de la communauté éducative. **La direction du numérique pour l'éducation (DNE)**, créée au mois de mars 2014, a pour rôle de piloter la mise en place et le déploiement de ces nouvelles dispositions, en mettant en synergie tous les acteurs, opérateurs et partenaires du numérique et des systèmes d'information, et en s'appuyant sur un vaste réseau d'interlocuteurs académiques.

Renforcement des services lancés dans le cadre de la stratégie numérique

Lancés l'an dernier à destination de l'ensemble de la communauté éducative, les nouveaux services de la stratégie du ministère pour « faire entrer l'école dans l'ère du numérique » sont continuellement renforcés ou étendus. De nouveaux services sont en cours de développement pour compléter la panoplie du service public du numérique éducatif.

D'Col

Depuis la rentrée 2013, le Cned propose un service d'accompagnement pédagogique personnalisé adapté aux élèves rencontrant des difficultés. Ce service numérique concerne déjà 30 000 élèves de 6^e et plus de 1 200 collèges relevant majoritairement de l'éducation prioritaire. Le dispositif D'Col est fondé sur des ressources numériques éducatives en français, en mathématiques, en anglais et permet de compléter et d'enrichir les modalités de l'accompagnement éducatif. Il est étendu sur une base volontaire aux classes de CM2 appartenant aux réseaux d'éducation prioritaire renforcée (REP+). Une nouvelle version est en préparation pour la rentrée prochaine. Elle tiendra compte des demandes des utilisateurs et renforcera la remédiation auprès des élèves.



Éduthèque

Éduthèque est un portail qui permet aux enseignants d'accéder gratuitement, à partir d'un seul identifiant, à des ressources de qualité proposées par les grands établissements publics à caractère scientifique et culturel et remises en forme pour un usage pédagogique.

Une vingtaine d'offres sont actives depuis le lancement du portail avec **plusieurs milliers** d'images, de notices, de vidéos ou d'animations, tant dans les arts et les lettres que dans les sciences et les techniques ou les sciences sociales. Pour construire des apprentissages, les formats disponibles sont multiples : images, vidéos, fichiers son, notices, animations et cartes interactives, services en ligne, etc. Ils sont proposés par la BNF, le BRGM, le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de l'architecture, la Cité de la musique, le Cnes, le CNRS images, l'Ifremer, l'IGN Edugéo, l'Ina GRM (musique) et l'Ina Jalons, l'Insee, le Site.TV, Le Louvre, Météo France et la RMN avec l'histoire par l'image et panorama des arts. **De nouveaux partenaires vont enrichir l'offre de ressources à partir de la rentrée**, comme BBC worldwide, RTVE, Arte ; des ressources en langues étrangères seront prochainement proposées dans une rubrique « cultures et langues ».

Plus de 70 000 abonnements à ce jour, **plus de 2 millions de pages vues** et environ **500 000 visiteurs** sont enregistrés depuis l'ouverture.

Les Fondamentaux

Éditée par le réseau Canopé, la plateforme des Fondamentaux propose une série de petits films d'animation qui permettent d'aborder de manière ludique les notions étudiées à l'école primaire. Les Fondamentaux s'adressent aux élèves et aux enseignants du 1^{er} degré.

L'offre est en constante évolution : une centaine de nouvelles d'animations viendra s'ajouter cet été aux 210 animations accessibles. Le site a dénombré plus de **138 000 visiteurs** et près de **1,4 million de pages vues** en 2014.

Monstageenligne

Monstageenligne, co-développé par l'Onisep et la DNE, organise et facilite les relations entre les jeunes en recherche de stages, les professeurs en charge des formations et les entreprises susceptibles de les accueillir. Ce service respecte la liberté d'action de chacun des acteurs tout en fluidifiant les relations et en améliorant leur connaissance mutuelle. Il contribue à la simplification des procédures pour les entreprises par la dématérialisation des conventions de stages (Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique – Cimap). Ce service est toujours plus fréquenté : sur les quatre premiers mois de l'année 2015, le portail a compté 152 000 visites (338 000 visites pour l'année 2014).

M@gistère

M@gistère est un dispositif de formation continue tutorée et interactive conçu pour les enseignants du premier et du second degré, qui complète l'offre de formation existante.

Plus de **225 000 enseignants du 1^{er} degré** ont suivi ou suivent une formation à distance cette année dans le cadre de ce dispositif, qui a formé **150 000 enseignants** formés sur l'année 2013-2014. L'objectif visé à la fin de cette année est de **250 000 enseignants** formés. L'offre est constituée autour de **42 parcours nationaux et 63 parcours académiques** mutualisés. Sur ce total, **30** sont produits par les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). **14** autres parcours sont en cours de production (agir contre le harcèlement, enseignement laïque des faits religieux, réseaux sociaux et vérité, valeurs républicaines, éducation aux médias et théorie du complot, classe virtuelle, sensibilisation à la culture juridique, etc.).

English for Schools

English for Schools, proposé par le Cned, est un service de ressources numériques pour les enfants de 8 à 11 ans, accessible en ligne, qui facilite l'apprentissage et l'enseignement de l'anglais en classe et à la maison. Plus de 20 000 enseignants sont utilisateurs de l'univers « Teachers » qui leur est dédié.

Une nouvelle version du service est disponible depuis le mois d'**avril 2015**. Elle permet aux enseignants de gérer leur groupe classe et de proposer des contenus de façon personnalisée à chacun de leurs élèves.

Le comité des partenaires du numérique éducatif

La création du service public du numérique éducatif - article 16 de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École de la République - rend nécessaire une nouvelle démarche de gouvernance, concertée et partagée, entre tous les niveaux de pouvoir public, permettant d'associer pleinement les collectivités territoriales et l'État dans leurs décisions en matière de développement du numérique à l'École, dans le respect des compétences de chacun.

Les collectivités territoriales sont les partenaires incontournables de l'éducation nationale dans la stratégie de déploiement du numérique à l'école. La généralisation des usages du numérique dans les classes passe par une égalité d'accès de tous les élèves aux équipements et aux ressources et par une harmonisation des standards juridiques et techniques sur l'ensemble des territoires.

Pour atteindre cet objectif, un « **comité des partenaires du numérique éducatif** » a été mis en place à l'initiative conjointe des collectivités territoriales et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il vise à structurer et systématiser les échanges entre ses membres. Il permet d'associer tous leurs représentants à la définition d'une stratégie globale et partagée pour déployer le numérique éducatif dans les territoires, en mutualisant et valorisant les expériences de chacun des partenaires.

Le comité est constitué du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en lien avec le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, de la Caisse des dépôts et consignations et des représentants des associations d'élus, dans leur diversité :

- l'Association des maires de France (AMF) ;
- l'Association des maires ruraux de France (AMRF) ;
- l'Assemblée des départements de France (ADF) ;
- l'Association des régions de France (ARF) ;
- l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF) ;
- l'Association des villes internet (AVI) ;
- le Réseau français des villes éducatrices (RFVE) ;
- l'Association des maires ville et banlieue de France (AMVBF) ;



ecolenumerique.education.gouv.fr

Contact presse
01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr

